

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LEZ - FONTAINE**

**SAMEDI 15 AVRIL 2023**

Date de la convocation :

07/04/2023

Date d'affichage :

18/04/2023

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Afférents au Conseil Municipal : 09

En exercice : 09

Qui ont pris part à la délibération : **08**

L'an deux mille vingt-deux, le quinze du mois d'avril à 10 heures, le conseil Municipal de la commune de Lez-Fontaine (Nord) régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la Mairie sous la Présidence de Monsieur Philippe HANOT, Maire.

**Présents :** Philippe HANOT, Jacky AMBROZY, Michel BLAUWBLOMME, Chantal CARETTE, Raphaëlle HANOT, Ludovic JOURDAIN, Jeffrey LOUCHÉ, Ignacio SERE

**Absent excusé :** Jacques DERAIME

**Secrétaire de séance :** Raphaëlle HANOT

**Objet de la Délibération : Vote des subventions**

Après délibérations les subventions attribuées sont les suivantes :

- 150 € pour l'UNC (approuvé à l'unanimité)
- 90€ € pour le CLIC de l'Avesnois (approuvé à l'unanimité)
- 200€ pour l'AGS Football (approuvé à l'unanimité)
- 50€ pour les Amis du Musverre (approuvé à l'unanimité)
- 300€ pour LezDidiWatt (approuvé à l'unanimité)

Le montant des subventions proposées pour 2023 s'établit à 790€ qui seront mandatés au 65748.

Fait en séance, les jours, mois et an susdits

**Le Maire,  
Philippe HANOT**

**La secrétaire de séance,  
Raphaëlle HANOT**